

# News Release

# Communiqué

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 214

Le 29 septembre 1988

M. CLARK FAIT PART DE LA RÉACTION DU CANADA  
À L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL DE LA PAIX POUR 1988  
AUX FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES

"Tous les Canadiens se réjouiront et éprouveront un sentiment de fierté en apprenant que le Comité Nobel a décidé de décerner le Prix Nobel de la Paix aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies.

"Aucun pays n'a apporté à ces Forces un appui plus constant et plus ferme que celui du Canada; il faut d'ailleurs se souvenir que le maintien de la paix tel que nous le connaissons aujourd'hui tire son origine d'une initiative canadienne qui remonte à plus de trente (30) ans. Depuis cette date, le Canada a pris part à toutes les missions de maintien de la paix, ce dont ne peut se targuer aucun autre État membre de l'ONU.

"Cela n'a été possible que grâce à l'adhésion sans défaillance du peuple canadien aux idéaux et aux buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

"Cette distinction prendra une signification particulière pour les Canadiens des deux sexes qui, au nombre de plus de 80 000, ont servi dans les contingents des Nations Unies qui, au cours des trois dernières décennies, sont intervenus dans de multiples régions du globe pour y maintenir la paix. Au moment présent, des Canadiens continuent à assumer cette mission de gardiens de la paix en plusieurs points névralgiques, notamment la région irano-iraquienne, Chypre, le Moyen-Orient et la zone Afghanistan-Pakistan.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada